

# Le bourg d'Othon «enquête» d'avenir

**GRANDSON ■ Des étudiants de la HEIG-VD vont interroger les habitants et les hôtes de la localité, avec un «focus» sur l'avenir du coteau des Remparts.**

Il est difficile de concilier la législation de l'aménagement du territoire, les mesures de développement liées au projet d'agglomération AggloY, et les vœux des habitants. Afin de sentir le pouls de la population, mais aussi de ceux qui viennent dans la localité pour travailler, bénéficier des services proposés, ou plus simplement visiter, la Municipalité a mandaté la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) pour réaliser une enquête de proximité, axée sur le développement du territoire.

«C'est une enquête de portée générale, avec un focus sur le site Derrière-les-Remparts. Le but est de répondre au besoin d'information de la population, mais pas seulement. Les personnes qui viennent à Grandson seront également interrogées», explique le syndic François Payot.

## **Pour alimenter le débat**

Cette démarche devrait répondre aux préoccupations des opposants, réunis en association, à toute construction sur le coteau des Remparts, formellement désigné «Derrière-les-Remparts».



La consultation concerne aussi le coteau des Remparts.

Jacquet-a

Du point de vue formel, l'élaboration du plan partiel d'affectation est en cours. «Tout est encore ouvert», précise le syndic. L'enquête devrait permettre aux autorités de mieux connaître la perception des Grandsonnois et de leurs hôtes par rapport à la localité et à son développement, mais aussi, par rapport au projet d'aménagement du coteau. Si l'association de défense s'oppose à toute construction, la Municipalité n'a, quant à elle, pas l'intention de laisser cette importante zone en l'état.

I. Ro ■

## **Séance publique**

Afin de s'expliquer sur les buts de cette démarche consultative, la Municipalité invite la population à une séance d'information qui aura lieu le jeudi 19 avril, à 19h, à la salle du Conseil communal (Hôtel de Ville). Cette enquête sera accessible en ligne du 16 avril au 14 mai sur le site communal [www.grandson.ch](http://www.grandson.ch).